

Le code de vie de l'école

La Visitation

des règles à l'image de nos valeurs

Tu viens à l'école pour apprendre. Le code de vie est là pour t'aider à y arriver. Comme communauté éducative, nous avons choisi de privilégier les valeurs suivantes : le respect, l'engagement et la bienveillance.

Le code de vie s'applique à tout moment à l'école (en classe, au service de garde, aux récréations, etc.) et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives. Tu as la responsabilité de le respecter. Il te servira à développer tes compétences sociales et à devenir un citoyen responsable.

Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les adultes s'engagent à être tes modèles en lien avec les valeurs proposées et à intervenir équitablement. Nous comptons sur ta collaboration, et celle de tes parents, afin de te soutenir dans l'application des valeurs de notre code de vie.



RÈGLE:

Je m'engage à adopter un comportement sécuritaire et responsable envers moi et les autres.

Comportements attendus:

Je me déplace calmement, de façon sécuritaire et en respectant mon environnement.

Je cesse mes activités aux moments prévus et je me dirige aux endroits désignés par les adultes.

Je respecte les règles des jeux et les zones sur la cour d'école.

Raisons d'être:

Ainsi... J'apprends à vivre en groupe en participant au développement d'un climat sécuritaire.

Je préviens les accidents et les conflits.



VALEUR:
Respect

RÈGLE:

Je m'engage à prendre soin du matériel et de l'environnement.

Comportements attendus:

Je prends soin de la nature (arbres, arbustes, dépôt des déchets à la poubelle, etc.).

J'utilise de façon responsable mon matériel et tout ce qui est mis à ma disposition (lieux, mobilier, etc.).

Raisons d'être:

Ainsi... Je fais en sorte que mes gestes aient un impact positif sur mon environnement.

J'évolue dans un milieu de vie agréable.



RÈGLE:

Je respecte les adultes et les élèves par mes gestes et mes paroles.

Comportements attendus:

Je m'exprime avec calme et politesse.

Je règle mes problèmes en utilisant les quatre étapes de la résolution de conflit et je vais voir l'adulte lorsque j'ai besoin d'aide.

Je suis à l'écoute de l'autre (sentiments, idées, opinions, etc.).

Je respecte les différences.

Raisons d'être:

Ainsi... J'apprends à bien exprimer mes émotions et mes opinions.

Je développe de bonnes relations avec les autres.

**VALEUR:**

Bienveillance

RÈGLE:

Je m'engage à faire de mon mieux pour faire de bons choix et me sentir bien.

Comportements attendus:

J'explore de nouvelles activités éducatives, sportives et culturelles afin de diversifier mes intérêts.

J'apprends à connaître mes forces et je les utilise.

Je porte des vêtements qui me permettent de réaliser toutes mes activités et qui sont appropriés aux saisons.

Raisons d'être:

Ainsi... J'éprouve du plaisir dans les activités à l'école.

Je développe ma confiance et une image positive de moi.



Comportements attendus:

Je me mets à la tâche au moment demandé, je participe activement et je fais de mon mieux.

Je prends des risques, j'accepte de faire des erreurs et j'apprends de celles-ci.

Raisons d'être:

Ainsi...

J'apprends de nouvelles choses.

Je m'améliore.

Je suis fier de moi.

RÈGLE:

Je m'engage à donner le meilleur de moi-même.



VALEUR:
Engagement

Violence et intimidation: TOLÉRANCE ZÉRO

À l'école La Visitation, **la violence** et **l'intimidation** c'est **TOLÉRANCE ZÉRO**, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

La Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec définit l'intimidation et la violence comme suit :

VIOLENCE

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »

(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

Banque d'interventions, de mesures d'aide et de conséquences

L'application des interventions, des mesures d'aide et des conséquences s'effectuera à la suite de l'analyse du profil de l'élève ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. Parce que chaque situation et chaque enfant sont différents, les interventions choisies par les membres du personnel scolaire peuvent varier en fonctions des besoins des enfants et des objectifs éducatifs visés.

Interventions et mesures d'aide

- Avertissement (verbal ou écrit)
 - Rappel de la règle et du comportement attendu
 - Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève
 - Permettre à l'élève de prendre une pause active ou sensorielle
 - Enseignement du comportement attendu
 - Renforcement du comportement attendu
 - Soutien au développement des habiletés sociales
 - Rencontre avec un adulte de l'école (enseignant, technicien en éducation spécialisée, éducateur du service de garde, etc.)
 - Communication et collaboration régulières avec le parent
 - Rencontre entre l'élève, son parent et un adulte de l'école
 - Réalisation d'un geste de réparation (doit demander du temps, des efforts et doit être en lien avec le geste posé)
 - Soutien offert à l'élève lors de l'accomplissement d'un geste de réparation
 - Réalisation d'un travail personnel en lien avec le comportement attendu
 - Feuille de défis permettant à l'élève une lecture objective de ses comportements
 - Référence à des services externes (organismes communautaires, CLSC, Répit-Conseil, etc.)
 - Soutien individuel à fréquence rapprochée
 - Contrat d'engagement de bon comportement
 - Mise en place d'un plan d'action ou d'un plan d'intervention scolaire
- Etc.

Conséquences

- Excuses verbales, écrites ou illustrées
- Réflexion par écrit ou illustration de la situation
- Reprise du temps perdu
- Retrait de privilèges
- Retrait temporaire d'une activité
- Retrait de classe ou d'un groupe
- Déplacements limités, retardés ou supervisés
- Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal
- Implication des agents communautaires du SPVM
- Travaux communautaires
- Etc.

Sanctions

- Suspension interne
- Suspension externe

J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le suivre.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature du titulaire : _____ Date : _____

